

FLASH *info*

RÈGLEMENTS ET FINANCES MUNICIPALES

Afin de renseigner davantage les familles prairiquoises au niveau financier ainsi que sur la réglementation municipale, nous allons dorénavant intégrer à chaque publication du Prairiquois, des capsules d'information afin de fournir des renseignements simples pour faciliter la compréhension de l'un ou l'autre de ces deux aspects de la gestion municipale.

Ce mois-ci, nous aborderons l'évaluation foncière et le compte de taxes de manière à vous permettre de bien comprendre la portée de ce document.

QU'EST-CE QUE LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE?

Il s'agit d'un résumé de l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité, évalués sur une même base et à une même date. Il constitue un élément de base du régime fiscal municipal au Québec. En vigueur pour trois (3) exercices financiers, le rôle d'évaluation est d'abord un instrument majeur de partage de la charge fiscale. Il sert non seulement de base à la taxation foncière municipale et scolaire, mais aussi pour répartir les dépenses entre différents organismes (Régie intermunicipale, MRC, etc...). En septembre 2016, un nouveau rôle triennal a été déposé à la Ville pour les années 2017, 2018 et 2019. Les données utilisées pour la confection dudit rôle remontent au 1^{er} juillet 2015. À noter que l'évaluation municipale tend à se rapprocher le plus possible de la valeur marchande. Il est aussi important de mentionner que la Ville n'a aucun droit de regard sur l'établissement des valeurs inscrites au rôle et que celles-ci sont établies par des évaluateurs professionnels mandatés par un contrat octroyé par la MRC de Joliette.



VOTRE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES

Vous avez reçu votre compte de taxes au cours des dernières semaines et vous avez pu remarquer, dans la partie supérieure, que ce dernier comporte un Avis d'évaluation foncière. C'est à cet endroit que vous retrouverez toutes les données d'évaluation concernant votre propriété, lesquelles ont été prises à même le rôle d'évaluation. Dans la partie inférieure, vous pouvez retrouver tous les calculs qui ont servi à établir la facture se rapportant à votre propriété.

Il est aussi important de prendre connaissance des renseignements qui figurent au dos du compte de taxes pour connaître toutes les modalités pour présenter une demande de révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière et du rôle de la valeur locative.

UN COMPTE DE TAXES À LA MESURE DES FAMILLES!

Suite au dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal, nous avons constaté une hausse globale des valeurs de 9,21%. Cependant, le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter le fardeau fiscal des contribuables. Il a donc pris la décision de réduire le taux de la taxe foncière résidentielle de 0,06 \$ du 100 \$ d'évaluation si bien que pour la majorité des familles prairiçoises, soit 74,5%, le compte de taxes 2017 demeure stable ou est en diminution.

Pour plus de détails sur le rôle d'évaluation et le compte de taxes municipales, nous avons ajouté toute l'information pertinente sur notre site Web, que nous vous invitons à consulter au www.notredamedesprairies.com, dans la section « Services », sous-section « Finances » sous la rubrique « Taxes municipales ».